

Le Burundi, quadrillé par les milices, vit toujours dans la peur

AFRIQUE DES GRANDS LACS Eclipsé par le Congo et le Rwanda, le pays a disparu des radars de la communauté internationale

ECLAIRAGE

Alors que, vingt-trois ans après le génocide des Tutsis au Rwanda, le « plus jamais ça » est répété à l'occasion de toutes les commémorations en Afrique et en Europe, le Burundi voisin sombre dans l'oubli, éclipsé par les incertitudes qui pèsent sur le devenir du Congo et les diverses crises internationales. Cependant, les informations qui filtrent depuis Bujumbura rappellent d'inquiétants souvenirs : une vidéo, devenue « virale » sur les réseaux sociaux, montre des « Imbonerakure », membres de la ligue de la Jeunesse du parti au pouvoir, entonner des chants dans lesquels, en kirundi, ils clament « engrossez les opposantes, pour qu'elles enfantent des Imbonerakure ».

Pour les membres de la coalition qui regroupe la quasi-totalité des adversaires du régime, « il s'agit là, ni plus ni moins, d'un appel au viol massif des femmes appartenant aux milieux de l'opposition ». La vidéo montre des centaines de jeunes adoptant une pose martiale, portant une tenue de couleur différente selon la section à laquelle ils appartiennent. Ces images et ces chants belliqueux rappellent les entraînements des Interhahamwe, qui se déroulaient

naguère sur les collines autour de Kigali, au vu et au su de tous... Après avoir commencé par nier l'authenticité du document, le parti au pouvoir, le CNDD, a

fini par admettre que « certains jeunes avaient commis des écarts de langage et seraient sanctionnés ».

Cotisations imposées

En réalité, les Burundais constatent que le parti au pouvoir se comporte de plus en plus comme un parti unique, contrôlant l'ensemble de la population et faisant régner la peur, entre autres grâce aux milices Imbonerakure qui n'ont de comptes à rendre qu'au chef de l'Etat, le président Pierre Nkurunziza.

D'après des sources locales, il apparaît que ces jeunes miliciens jouissent d'un pouvoir croissant : formés par leurs aînés rwandais les Interhahamwe, ils quadrillent les collines, effectuent des missions de renseignement, intimident les opposants éventuels.

L'emprise du parti au pouvoir se traduit aussi par des cotisations imposées à chaque citoyen : au départ, ces contributions sont censées soutenir des initiatives de développement local, permettre de construire des centres de santé, des écoles ou faire face à la crise alimentaire. En réalité, elles servent aussi à financer des monuments érigés à la gloire du parti au pouvoir, qui portent des inscriptions révélatrices comme : « Nous avons consenti des sacrifices pour arriver à la tête de ce pays, nous ne le lâcherons pas. » Alors que les Imbonerakure sont chargés de vérifier le paiement de ces cotisations, les autorités assurent

qu'il s'agit avant tout d'une mesure destinée à contrer l'effet des sanctions internationales.

Selon de nombreux observateurs, le quadrillage des collines et la pression constante exercée sur la population annoncent le prochain objectif : assurer au président Nkurunziza, dont le troisième mandat avait déjà suscité de vives protestations, la possibilité de briguer un

quatrième mandat. Selon certaines sources, cette évolution ne ferait pas l'unanimité, ni au sein de ce qui reste de la classe politique ni au sein de l'armée et plusieurs généraux auraient déjà exprimé leur désaccord, proposant au président Nkurunziza de renoncer à un quatrième mandat et de passer la main en échange de l'immunité.

Mais dans le contexte actuel, l'hypothèse (encore peu probable) d'un coup de force militaire suscite encore davantage d'inquiétudes : se souvenant du génocide qui commença au Rwanda dans les heures qui suivirent l'attentat contre le président Habyarimana, beaucoup de Tutsis burundais considèrent que si le président Nkurunziza était victime d'un coup de force, les Imbonerakure, quadrillant le pays, se livreraient aussitôt à des massacres... Et, dans le contexte actuel, les forces de dissuasion internationales seraient encore plus faibles qu'en 1994 au Rwanda... ■

COLETTE BRAECKMAN